

Règlement simplifié Futsal : LOIS DU JEU



LOI 1, TERRAIN DE JEU : tracés et buts de hand.

LOI 2, BALLON : ballon spécifique sans rebond taille n°4.

LOI 3, JOUEURS : 5 joueurs (dont 1 gardien), 4 remplaçants = 9 joueurs.

Le match sera arrêté si une équipe ne présente plus que trois joueurs sur le terrain (dont un gardien).

Le nombre de remplacements est illimité. Le remplaçant entre sur le terrain par le milieu une fois que le joueur remplacé a entièrement passé la ligne de touche également par le milieu. Un remplacement s'effectue quand le ballon est en jeu ou hors du jeu. Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.

LOI 4, EQUIPEMENT DES JOUEURS : idem foot à 8/11, sauf chaussures spécifiques Futsal ou tennis - baskets (à semelles claires), protèges tibias obligatoires.

LOI 5, ARBITRE : 1 ou 2 à l'extérieur de l'aire de jeu.

LOI 8, DUREE DES RENCONTRES :

Organisation	U7/U9	U11 / U13	U15 / U17	U19 / Seniors
Total temps de jeu pour une équipe (sans arrêts de jeu décomptés)	30 minutes	40 minutes	50 minutes	60 minutes
2 équipes	2 x 15 / 3 x 10	2 x 20	2 x 25	2 x 30
3 équipes	1 x 15	2 x 10	2 x 12	2 x 15
4 équipes	1 x 10	1 x 13	2 x 8 / 1 x 16	2 x 10 / 1 x 20
5 équipes	1 x 7	1 x 10	1 x 12	1 x 15
6 équipes	1 x 6	1 x 8	1 x 10	1 x 12

LOI 9, COUP D'ENVOI ET REPRISE DU JEU : idem foot à 8/11, mais adversaire à 3 mètres (il est possible de marquer un but directement du coup d'envoi).

LOI 10, BALLON EN JEU OU HORS JEU : idem foot à 8/11. Lorsque le ballon touche accidentellement le plafond, le jeu reprend par une rentrée de touche en faveur de l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier (au point le plus proche de l'impact).

LOI 11, BUT MARQUE : idem foot à 8/11 (pas de hors-jeu).

LOI 12, FAUTES ET INCORRECTIONS :

- **coup franc direct** : idem foot à 8/11, **tacles et charges à l'épaule interdits** (seul le gardien est autorisé à faire des tacles, dans sa surface de réparation et à condition qu'il ne commette pas de faute).

- **coup franc indirect** : **uniquement sur faute commise par le gardien de but**.

1. Il touche ou contrôle le ballon des mains sur une passe volontaire d'un coéquipier.

2. Il touche ou contrôle le ballon des mains sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

3. Il touche ou contrôle, pendant plus de 4 secondes, le ballon des mains ou des pieds dans sa propre moitié de terrain.

Le coup franc indirect est exécuté à l'endroit où l'infraction a été commise, sauf si elle s'est produite dans la surface de réparation. Dans ce cas, le coup franc indirect sera exécuté depuis la ligne de réparation, au point le plus proche de l'endroit où a été commise l'infraction.

LOI 15, COUP DE PIED DE RÉPARATION : idem foot à 8/11, point de réparation à 6 mètres (autres joueurs en dehors de la surface de réparation à au moins 5 m derrière le point de réparation).

LOI 16, RENTRÉE DE TOUCHE : au pied (ballon arrêté sur la ligne à l'endroit de la sortie en touche, interdiction de marquer directement).

LOI 17, DÉGAGEMENT DU BALLON : après une sortie de but, le gardien remet le ballon en jeu à la main d'un point quelconque de la surface de réparation.

LOI 18, COUP DE PIED DE COIN : idem foot à 8/11.

LES REMISES EN JEU : coup franc direct et indirect, touche, coup de pied de coin doivent s'exécuter :

- adversaires à 5 mètres,

- dans les 4 secondes.

LES POINTS : en cas d'égalité : **goal-average général, puis goal-average particulier (si les équipes se sont rencontrées), puis meilleure attaque, puis meilleure défense, puis tirage au sort**.

- victoire : 4 pts,

- match nul : 2 pts,

- défaite : 1 pt,

- forfait : 0 pt, 0 but, le où les vainqueurs 4 pts, 3 buts.

N.B : - **se munir impérativement des licences (liste interdite)**,

- prévoir 2 jeux de maillots (ou chasubles),

- l'arbitrage est effectué par les éducateurs

(prévoir chronomètres et sifflets).

*Commission Départementale Football Diversifié
SAISON 2013/2014 (modifié le 21/11/13)*